

UN1TÉ

APPEL À LA MOBILISATION !

Reçu par le Ministre de l'Intérieur, M. Retailleau,

**UN1TÉ A RÉAFFIRMÉ
SON OPPOSITION CATÉGORIQUE AUX**

→ 3 JOURS DE CARENCE

→ 10% DE PERTE DE SALAIRE

EN CAS D'ARRÊT MALADIE.



LES POLICIERS REJOIGNENT LES MOBILISATIONS DU 5 DÉCEMBRE.

Suivez-nous



27/11/2024

FSMI-FO